

besoin de réponse pour licenciement

Par crexius, le 08/09/2012 à 10:29

bonjour tout le monde.

voila je suis actuellement ouvrier dans une entreprise avec 4 ans d'ancienneté.

il y a 3 ans (2009) mon patron avait licencier économiquement une 10en de personne don moi j'en faisait parti.

au bout de 9 mois a peut prêt (2010), il ma rappeler pour me demander si je voulait revenir et ma amadouer avec un très très bon salaire et me laissait mes années d'ancienneté, alors j'ai pas pu dire non ^^.

et début de cette semaine, mauvaise nouvelle, des licenciements reviennent, 6 personnes mais la j'en fait pas partie.

mais je veut me préparer a l'avance si une notre vague arrive et que j'en ferait partie. ma question est simple, pourrait je faire une procédure judiciaire envers lui pour licenciement abusif ou quelque chose de même sorte (prud'homme ect...) ?

ou simplement a t'il le droit de me re-licencier?

merci d'avance a ceux qui pourrait m'éclairer et désoler pour toutes les fautes d'orthographe.

Par P.M., le 08/09/2012 à 11:27

Bonjour,

Le tout est de savoir si le licenciement économique est justifié et motivé et par ailleurs si la procédure collective est éventuellement respectée car, a priori, il n'y a pas d'obstacle à un nouveau licenciement...